

Le rôle du verbe auxiliaire dans l'alternance de codes kisongye/français

Sébastien Kitengye Sokoni

Doctorant à l'Université de Kinshasa (R.D.C.)

samsoki@yahoo.fr

Résumé – Abstract

L'objectif de cet article est de montrer, par l'étude du rôle du verbe auxiliaire dans l'alternance kisongye/français, que le Modèle Sens-Texte est aussi applicable à l'alternance de codes. Ainsi, nous démontrons dans l'interface sémantique-syntaxe que le recours à la structure à verbe auxiliaire est un cas typique de l'alternance de codes qui relativise la théorie de la langue matrice comme établie par Myers-Scotton (1993 a&b).

This article attempt to apply MTT to codeswitching by determining how important is auxiliary verb in kisongye/french codeswitching,. Thus, in Syntax-Semantic interface we demonstrate that auxiliary verb structure is specific to codeswitching which minimize matrix language theory as established by Myers-Scotton (1993 a&b).

Mots clés – Keywords

Théorie Sens-Texte, Alternance de codes, Verbe auxiliaire, Sémantèmes mixtes, Langue matrice, langue enchâssée.

Meaning-Text Theory, Codeswitching, Auxiliary verb, Mixt semantemes, Matrix Language, Embedded language.

1 Introduction.

Etudier le processus de synthèse de l'alternance de codes en simulant la capacité de l'être humain à exprimer un contenu dans un énoncé à code mixte par le recours au verbe auxiliaire, tel est le but poursuivi dans cet article.

Dans une telle synthèse, il ne s'agit pas de s'interroger a priori sur le rapport entre langues en présence comme c'est le cas dans le processus de génération multilingue. Il s'agit de passer par la description des structures à codes alternés manipulant les verbes auxiliaires (moyen) pour déterminer les rapports entre langues (fin). Bref, il s'agit de fixer ce rapport a posteriori.

Dans la mesure où le processus de synthèse se réalise simultanément dans les deux langues pour un énoncé donné, la dépendance entre celles-ci est possible. L'une devrait dépendre de l'autre du point de vue syntaxique. Il est possible d'observer une co-dépendance qui pourrait engendrer des structures ne relevant pas ou partiellement de l'une ou l'autre langue en présence.

La question que l'on se pose est celle de savoir si les énoncés à verbe auxiliaire sont produits en utilisant uniquement les règles des deux langues ou celles de la résultante de leur contact. L'analyse du rôle des verbes auxiliaires de l'alternance de codes kisongye/français par l'approche Sens-Texte consistera à

montrer qu'il existe des constructions propres à la résultante du contact des deux langues qui n'appartiennent à aucune des deux langues qui ont servi à les construire. Cela permet de vérifier la validité des théories éprouvées comme celle de la langue matrice¹ (Myers-Scotton, 1993b).

Pour ce faire, il s'agira d'écrire des représentations syntaxiques d'énoncés mélangeant les deux langues afin de déterminer celle dont les règles agissent au niveau des structures syntaxiques lorsque l'alternance est construite sur base d'un verbe auxiliaire.

Dans cet article, nous entendons par alternance de codes « la stratégie de communication utilisée par les bilingues. Cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale » (Hamers et Blanc, 1983). Nous savons néanmoins que Myers-Scotton (1993b) considère l'alternance de codes comme « sélection par le bilingue (...) des formes provenant d'une langue source (enchâssée) dans la langue matrice au cours du même énoncé ».

Notons que les éléments du corpus présentés dans cette étude proviennent d'un important corpus de 25 heures d'interview enregistré en milieu scolaire songye (à Tshofa) sur un échantillon randomisé de 100 témoins, tous usagers de l'alternance de codes kisongye/français

Dans cet article, nous posons d'abord les fondements de la théorie Sens-Texte appliquée à l'alternance de code avant de montrer le rôle du verbe auxiliaire dans une alternance particulière.

2. Quelques aspects de la grammaire du kisongye.

Dans cette section, nous présentons sommairement quelques aspects de la grammaire du kisongye utile à cette étude. Il s'agit de la morphologie du verbe et de sa dérivation.

De prime abord, l'on doit noter que la structure générale d'une forme verbale du kisongye est la suivante : PV – Rad – F (Préfixe verbale – Radical – Final) :

- (1) Kasongo ádidi : á – dil – i
(Kasongo 3SG pleure PRESENT)
'Kasongo pleure'

Les préfixes verbaux sont attestés dans les formes verbales conjuguées. Ils se répartissent en préfixes des participants (1^{ère} et 2^{ème} personnes du singulier et du pluriel) : nadidi : na – dil – i (je pleure) ; odidi : o – dil – i (tu pleures) ; atudidí : atu – dil – i (nous pleurons) ; anudidí : anu – dil – i (vous pleurez) et en préfixes des classes (classes 1 à 18) : mucí úbápónó : u – ba – pon – o (CL3 – PRESENT – tomber) 'l'arbre est tombé'.

L'infinitif du verbe kisongye reçoit le préfixe nomino-verbal ku- de classe 15: kú – sepa : (rire) tandis que l'impératif est une forme sans préfixe : - dila ! (pleure !). La structure du subjonctif est la suivante : PV – Rad. – e : Kasongo adile : a – dil – e (Que Kasongo pleure). C'est la suffixe « - e » qui en est la marque. Les suffixes – ilé et – ang – sont les marques temporelles exprimant le passé : Kasongo básépele : ba – sep – ilé (Kasongo avait ri) ; Kasongo ásepangá : a – sep – ang – a (Kasongo riait). Il faut noter que la finale verbale caractérise aussi la forme verbale du point de vue temporel : Kasongo ákasepa : a – ka – sep – a (Kasongo rira)

² Myers-Scotton pose les principes contraignants suivants : le principe du morphème fonctionnel selon lequel ces morphèmes doivent appartenir à la langue matrice ; le principe de l'ordre des morphèmes qui soumet cet ordre au diktat de la langue matrice ; et enfin le principe de blocage qui bloque certaines unités du discours de la langue enchâssée au profit de celles de la langue matrice.

S'agissant de la dérivation verbale, elle se réalise en kisongye au moyen des suffixes : - il – (pour la dérivation applicative) ; - ish – (pour la dérivation causative) ; - an – (pour la dérivation réciproque ; - ik – (pour la dérivation causative) ... : kúdila : ku – dil – a (pleurer) ; kúdidila : ku – dil – il – a (pleurer pour... : applicatif) ; kúdidisha : ku – dil – ish – a (faire pleurer : causatif) ; kwidileena : ku – i – dil – an – a (se pleurer : réciproque) -

3 Fondements de la TST appliquée à l'alternance de codes.

Nous partons des fondements de la théorie Sens-Texte monolingue pour l'étendre à une situation d'alternance de codes. Nous estimons, à la suite de Mondada (2007), que parmi les défis que pose l'alternance de codes au modèle linguistique, le plus important est que l'alternance amène le problème de la prise en compte non seulement de plusieurs variétés mais encore de plusieurs langues au sein du même énoncé. Pourtant, les modèles de la grammaire sont plus ou moins tacitement basés sur une seule langue considérée comme un système homogène.

Au lieu d'envisager isolément « les morphèmes fonctionnels », « l'ordre des morphèmes » et le « blocage » de certaines unités du discours mixte dans l'alternance de codes comme indices suffisants du rôle de l'une des langues appelée « matrice », nous observons les structures ou plutôt les relations syntaxiques globalement et prenons en considération les différents modules de la TST qui manipulent ces relations.

La description de l'alternance de codes passe par l'étude de la phrase, la proposition, le syntagme et le mot à en considérant que la phrase et le mot sont les unités de base (Mel'čuk, 1997). Il s'agira d'étudier les relations syntaxiques avec en toile de fond les notions de dépendance et de fonction syntaxique.

Lors de la mise en commun des unités des deux langues, pour faciliter la production des discours bilingues ou plurilingues, le niveau de Représentation Sémantique est unique (RSém). Il reçoit des sémantèmes des langues en présence chez l'individu.

C'est cette RSém qui est considérée comme point de départ du processus Sens-Texte dans l'alternance de codes dans la mesure où, d'après Blanchet (2004), « les plurilingues ne sont pas des pluri-monolingues. Il se compose un seul répertoire linguistique fait d'éléments ailleurs identifiés comme provenant des langues distinctes ».

Comme on le voit, des sémantèmes de chacune des deux langues sont présents dans ces représentations sémantiques. Ce qui provoque l'alternance de codes. Lüdi (1995) écrira : « [C'est de cette façon qu'un locuteur bilingue s'y prend] pour formater plus ou moins simultanément une représentation dans deux ou plusieurs langues »

4 Construction des Représentations sémantique, syntaxique et morphologique en alternance de codes.

4.1 La RSém.

Dans cette construction, la RSém à sémantèmes mixtes incarne la SSém en alternance de codes. C'est à partir d'elle donc que s'opère le choix entre les segments de l'une et l'autre langue. On obtient, pour un énoncé à double argument par exemple, la RSém suivante : 'X_k' ←1— 'Y_f' →2— 'Z_k' | _k : Langue kisongye ; _f : Langue française ; X, Z : arguments du verbe Y.

Le locuteur construit une RSém bien formée en mélangeant des sémantèmes des deux langues (cf. supra). Il choisit pour chaque concept un seul sémantème dans une des deux langues. Chaque représentation à

sémantèmes mixtes ou « paraphrase sémantique » correspond à une paraphrase au niveau syntaxique profond et de surface.

4.2 RSyntP, RSyntS et RMorph.

Les RSyntP, RSyntS et RMorph. restent identiques à celles du MST général telles qu'elles sont définies par Polguère (1998), Kahane et Lareau (2005). Elles s'appliquent bien à l'alternance de codes avec comme spécificité que le calcul des relations syntaxiques de surface se fait après le choix des segments de l'une ou l'autre langue (lexicalisation) sans modifier les arcs ou les relations syntaxiques. Celles-ci, on le sait, relèvent des dépendances syntaxiques profondes. L'introduction des lexies vides se fait conformément aux contraintes qui résultent des fluctuations entre langues en présence. Cela nous permet de vérifier l'hypothèse d'une structure de la langue matrice qui dicterait ces contraintes à l'alternance de codes. D'après cette hypothèse, dans le constituant LM (langue matrice) + LE (langue enchâssée), tout morphème fonctionnel en relation grammaticale avec le noyau (constituant de base) proviendra de la langue matrice.

La construction de la représentation morphologique profonde dans l'alternance de codes n'est pas non plus spécifique à celle-ci. Elle suit les principes généraux qui sont supposés connus (Gerdes & Kahane, 2004). La tâche principale à effectuer lors du passage RSyntS $\Rightarrow$ RMorphP est la linéarisation de l'arbre syntaxique. Il y a lieu de noter également que dans la RMorphP, la chaîne des lexies est marquée morphologiquement par le calcul de différents accords morphologiques (par exemple accord du verbe avec son sujet grammatical) (cf. Marie Hélène Candito et Sylvain Kahane, 1998). Il y a aussi le calcul de la prosodie syntaxique (de la phrase). La chaîne des lexies de la phrase ne porte que les indications morphologiques pertinentes du fait qu'elles appartiennent aux deux langues. C'est le cas de la mention du nombre. Le genre ne joue un rôle dans ce cadre que lorsque les deux langues en présence y recourent. Il en va de même des indications de nombre et de personne.

5 Le rôle du verbe auxiliaire dans l'alternance de codes kisongye/français.

L'alternance de codes kisongye/français résulte du contact entre le kisongye (langue bantu parlée en République Démocratique du Congo dans la région située entre 23° et 27° de l'Est à l'Ouest et entre 4° et 7° du nord au sud ; elle est codifiée L23 dans le répertoire de Malcom Guthrie (1970) et le français.

À en croire Joshi (1987), le contact de deux langues précitées, langues typologiquement différentes, devrait engendrer une alternance asymétrique avec dominance du kisongye. En effet, dans une telle alternance, la langue matrice est celle dont les morphèmes sont numériquement supérieurs par rapport à ceux de la langue enchâssée. Ainsi, dans l'énoncé (2) ci-dessous, le kisongye est-il la langue matrice parce qu'il comporte quatre morphèmes alors que le français en compte trois :

- (2) Maître **bá**rencontrer **balongi boosó mú** champ : ba - rencontrer
Maître 3SG rencontrer CL2élèves tous dans champ.
(‘Le maître a rencontré tous les élèves au champ’.)

Nous pensons pour notre part que seule la langue dont les relations syntaxiques s'appliquent à l'alternance peut être considérée comme langue matrice. Bien que l'énoncé (2) ci-dessous soit numériquement dominé par le français, la relation de focalisation pseudo-clivée utilisée est celle du kisongye (ici la nasale syllabique N de focalisation). Le locuteur produisant cet énoncé sait qu'il parle kisongye et l'auditeur reconnaît cette langue malgré la présence de trois segments étrangers (du français) :

- (3) **Bamanger riz mpère.** Ba – manger ; N - père
 3SG manger riz FOC.- père.
 ('Celui qui a mangé du riz c'est le papa')

D'où la nécessité de recourir aux relations syntaxiques plutôt qu'au nombre de segments pour déterminer la langue matrice. Comment se comportent la structure à verbe auxiliaire dans une telle alternance ?

Dans la partie suivante, ces verbes sont étudiés dans les structures causative, impositive, réciproque et dans les formes verbales de l'indicatif passé, de l'infinitif habituel, de l'impératif et du subjonctif. Le choix de ces structures est dicté par le fait qu'elles sont obtenues en kisongye par la suffixation non employée en alternance de codes. Il s'agit donc de voir comment l'alternance de codes comble l'impossibilité de suffixer les V_{inf_f} en kisongye.

5.1 Le verbe auxiliaire dans une structure causative.

La structure causative, formalisée en $R_{sem} : 'x' \leftarrow 1 - 'causer' - 2 \rightarrow 'P' - 1 \rightarrow 'y'$ (où P est le verbe auquel s'applique la construction causative) est pris au sens que lui donnent Kahane et Mel'čuk (2006).. Cette structure se réalise en kisongye par un biais dérivationnel (recours au suffixe dérivatif « - ish -> » :

- (4) **Natumíkíshá** bálongi : °na – tumik – ish – a
 1SG travailler-caus. PRES. les élèves.
 ('Je fais travailler les élèves')

L'alternance kisongye/français recourt au verbe « faire » du français ou à son équivalent « kúkitá » du kisongye comme verbe auxiliaire :

- (5) a. **Nafaire** travailler baélèves.
 1SG_k faire travailler CL2_k élèves
 Je faire travailler les élèves
 ('Je fais travailler les élèves')
- b. **Nakicíshá** kútravailler baélèves : Na – kit – ish - á
 1SG_k faire-CAUS. PRES. travailler CL2_k élèves.
 Je faire travailler les élèves
 ('Je fais travailler les élèves')

L'énoncé (5b) ci-dessus se prête à la correspondance suivante : 'kukita' — 2 → 'Y' ⇔ KUKITA — objet → KU + Y. Y est le verbe du français ($V_{_f}$) tandis que KU est le marqueur de l'infinitif en kisongye (inf_k). Aucun verbe du kisongye (V_k) ne peut occuper la place que Y occupe. Ainsi, la relation KUKITA — 2 → X dans laquelle X serait un V_k n'est pas admise en kisongye.

Il se dégage en outre la règle d'interface kisongye-français suivante : Le verbe infinitif du français (V_{inf_f}) accepte des préfixes verbaux du kisongye mais pas les suffixes. Par exemple, pour l'énoncé (4) ci-dessus, on ne peut pas obtenir dans l'alternance de codes : « *Natravaillesha baélèves » Je travailler-CAUS. les élèves. (Je fais travailler les élèves). Il s'agit ici d'une contrainte topologique suivant laquelle V_{inf_f} accepte des affixes à gauche et pas à droite. Ainsi se dessine l'équivalence syntaxique suivante :

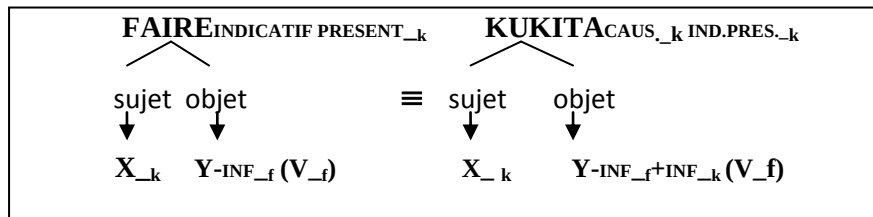


Figure 1 : SSyntS équivalente de la causation dans l'alternance de codes kisongye/français

5.2 Le verbe auxiliaire dans la structure impositive.

Le kisongye recourt au suffixe impositif « - ik -> » alors que le français passe par la forme verbale pronominale :

- (6) a. Meemá taáatoméká : taáatoméka : °taá – a - tom – ik – a ('se boire')
 L'eau NEG il boire-IMPOS. PRES.
 (L'eau n'est pas potable)

L'alternance de codes kisongye/français recourt à une construction spécifique qui n'appartient pas au lexique du kisongye bien qu'elle obéisse aux règles de formation des unités lexicales et aux règles grammaticales de cette langue. Il s'agit en fait du verbe auxiliaire « kúkitá » ('faire') qui régit un verbe pronominal du français au moyen de la translation du verbe en nom. A cet effet, le verbe infinitif occupe une position nominale :

- b. Meemá taákící kú se boire nyá
 (L'eau ne faire de se boire pas)
 'L'eau ne se boit pas'.

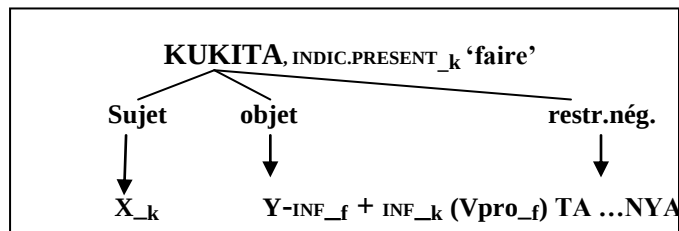


Figure 2 : SSyntS de 3b.

5.3 Le verbe auxiliaire dans une structure réciproque

L'on sait que la structure réciproque du kisongye s'exprime par le suffixe « - an -> » là où le français emploie le pronom variable « se ». Il y a lieu de noter que pour les énoncés kisongye à verbes réciproques, le suffixe précité voit de plus en plus son sens 'réciproque' faiblir. D'où son renforcement au moyen du pronom réfléchi « - i -> » ou « -idi -> » ('se') occupant une position pré-radical :

- (7) Bantu ábeesépééná : °a – ba – i – sep – an – a
 CL2 hommes 3PL PRES.-se moquer-RECIPROQUE-PRES.
 ('Les hommes se moquent les uns les autres').
 (8) Bantu ábasépáná : °a – ba – sep – an – a

CL2 hommes 3PL PRES- rîre-RECIPROQUE-PRES.
 ('Les hommes se moquent des autres').

La présence du pronom « - i - » (cf.7) apporte la nuance de réciprocité tandis que son absence implique aussi l'absence de réciprocité (cf.8). Dans l'alternance de codes kisongye/français, on assiste à l'équivalence suivante :

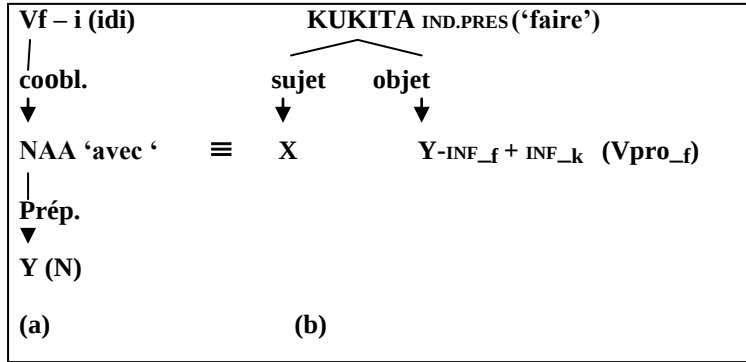


Figure 3 : SSyntS équivalentes d'une structure de réciprocité de l'alternance de codes :

La première paraphrase (cf. a) fait fonctionner le suffixe kisongye « -i -» ou « -idi -» préposé au verbe français (V_f) X. Celui-ci gouverne un nom (Y) par le biais de la préposition « NAA » ('avec'). L'on peut en déduire la règle de correspondance syntaxique de surface suivante :

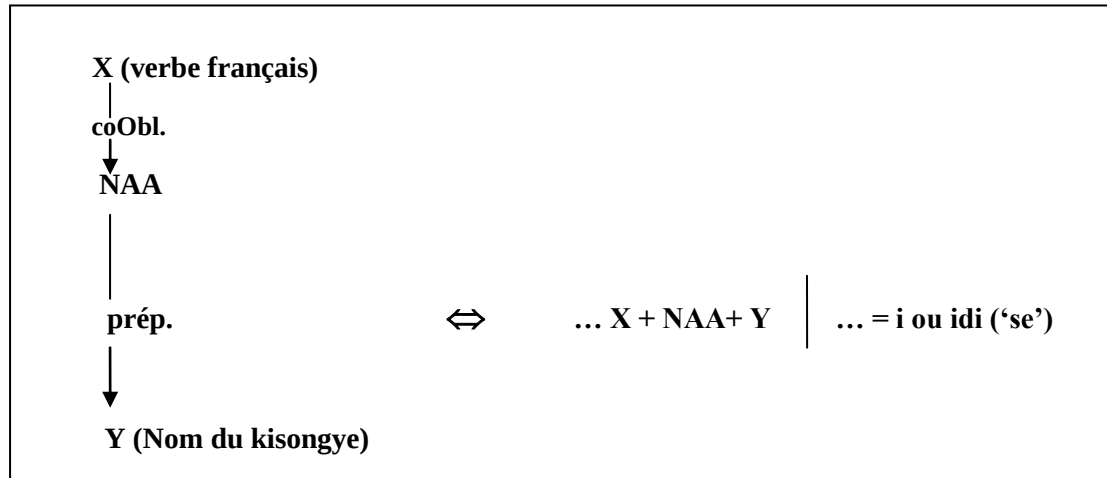


Figure 4: Correspondance syntaxique d'une structure de réciprocité de l'alternance de codes

La seconde paraphrase (cf. b) recourt au procédé déjà rencontré dans 3b s'agissant de l'impositif. Il s'agit du verbe auxiliaire « kúkitá » ('faire') gouvernant un verbe pronominal du français à l'infinitif (Y-inf_f) (Vpro_f) au moyen du translatif inf_k « KU » faisant occuper au verbe une place nominale. Les énoncés 6a et 6b ci-dessous attestent les deux structures paraphrastiques de la structure de réciprocité :

- (9) a. Kasongo béédivoir naá professeur eetú : bá – idi - voir
 (Kasongo 3SG RECIPROQUE-voir avec professeur notre) :
 'Kasongo a rencontré notre professeur'
 b. Kasongo bákíci kú se voir naá professeur eetú : ba- kit – i ku se voir
 (Kasongo 3SG faire-PASSE de se voir avec professeur notre) :
 'Kasongo a rencontré notre professeur'.

5.4 Le verbe auxiliaire dans quelques formes verbales de l'alternance de codes.

Il est important de rappeler que le verbe auxiliaire KUKITA peut prendre, dans l'alternance de codes, toutes les flexions du kisongye s'exprimant par la suffixation, lesquelles flexions ne peuvent affecter le verbe infinitif français (V-_{INF_f}) (cf. contrainte topologique posée dans (5.1.) ci-dessus). Présentement, il s'agit des marques du passé, de l'infinitif habituel, de l'impératif et du subjonctif. Il importe de noter également que la construction à verbe auxiliaire KUKITA est la seule qui fonctionne pour les flexions suffixées. Elle ne relève pas du kisongye et est spécifique aux V-_{INF_f} en alternance de code. Montrons-le ci-dessous.

Le verbe auxiliaire dans la structure du passé.

Le passé s'exprime généralement par le suffixe « – ilé » du kisongye. La suffixation n'étant pas de mise dans l'alternance kisongye/français, elle est rendue de la manière suivante : si X est un V et G un grammème du kisongye qui se réalise par un suffixe, on a X_G si X est V_k et KUKITA_G si X est un V-_{INF_f}.

Prenons à titre d'exemple, l'énoncé ci-après :

- (10) Maître eetú bákícíne kuboire meemá.
 (Maître notre il faire-PASSE de boire l'eau) :
 'Notre maître avait bu de l'eau'.
 'Mulongyeshi eetú bátóméne meemá'.

L'énoncé (7) ci-dessus se structure comme suit au niveau syntaxique de surface :

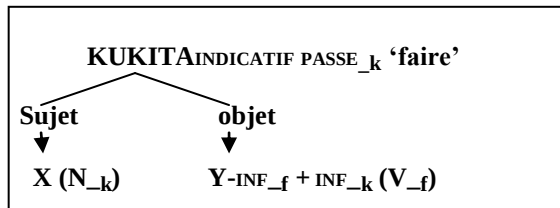


Figure 5 : SSyntS de (7).

On obtient ainsi les équivalences syntaxiques suivantes lorsqu'on passe du kisongye à l'alternance en passant par le français :

Kisongye	Français	Alternance kisongye/français
V _k INDIC PASSE objet ↓ Y (N)	V _f IND PASSE aux. ↓ V PART.PAS. objet ↓ Y (N)	KUKITAINDICATIF PASSE_k 'faire' objet ↓ Y-INF_f + INF_k (V-INF_f)
<u>Bátóméne meemá</u>	<u>avait bu de l'eau</u>	<u>Bákícíne kuboire meemá</u>

Figure 6 : SSyntS équivalentes du passé dans les trois codes

Le verbe « KUKITA » (‘faire’) gouverne l’infinitif français par le biais de la translation du verbe en nom, le translatif étant le préfixe « KU ». Cette structure est typique de l’alternance de codes.

Formes infinitives et impératives.

Nous ne parlons ici que de l’infinitif habituel qui seul admet la suffixation. Il s’obtient dans l’alternance de codes par le recours au verbe auxiliaire « KUKITA » (‘faire’) :

- (11) Abikyébé kúkitángá kú travailler. : kú – kit – áng - a
 (Il falloir _{INF.}faire habituellement _{INF.}de travailler) :
 ‘Il faut travailler habituellement’.

La SSyntS de (8) est identique à celle de la figure (5) ci-dessus, la différence étant que le verbe **auxiliaire** endosse ici les marques de l’infinitif habituel. Ce qui est dit de l’infinitif se dit aussi de l’impératif :

- (12) Kítá ku dégager ndundo
 (Fais de dégager la balle) :
 ‘Dégage la balle’.

Cet énoncé reçoit la structure syntaxique de surface suivante :

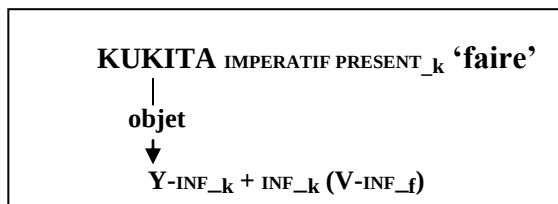


Figure 7 : SSyntS de (9).

Le subjonctif.

L’alternance de codes kisongye/français recourt au verbe auxiliaire « KUKITA » dans les mêmes conditions que celles décrites ci-dessus pour l’impératif pour exprimer le subjonctif.

Tout ce qui précède met en exergue le rôle du verbe auxiliaire « KUKITA » qui se résume dans la représentation suivante : KUKITA — objet → Y _{-INF_f} + _{INF_k} (V_f) dans laquelle KUKITA, terme gouverneur, est le verbe auxiliaire tandis que Y est un verbe français à l’infinitif.

6 Conclusion.

L’alternance de codes kisongye/français atteste le verbe auxiliaire « KUKITA » (‘faire’) ayant un rôle supplétif. Ce verbe permet de résoudre le problème de la suffixation non de mise dans l’alternance kisongye/français. En effet, lors de la synthèse des structures causatives, impositive, réciproques et lors de la synthèse des formes infinitives (infinitif habituel), de l’indicatif passé, de l’impératif et du subjonctif, le verbe auxiliaire gouverne une forme verbale française infinitive, celle-ci étant une forme translatée. La relation mettant le verbe auxiliaire comme gouverneur dans une alternance de codes est typique de celle-ci. Elle ne relève ni du français ni du kisongye.

Remerciements

Je remercie vivement Sylvain Kahane et les deux relecteurs de MTT'09 dont les remarques et suggestions ont enrichi et amélioré la qualité de ce texte.

Références.

- Blanchet Philippe. 2004. « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », in *MDL*, 31-36.
- Gerdes Kim & Sylvain Kahane. 2001. « Une grammaire TAG comme une grammaire Sens-Texte précompilée », in *TALN*, 10-12 juin 1998, 101-111.
- Gerdes Kim & Sylvain Kahane. 2004. « L'amas verbal au cœur d'une modélisation topologique du français » in *K. Gerdes et C. Muller (éd.) Ordre des mots et topologie de la phrase française, Linguisticae investigationes*, n° 29, 1-14.
- Guthrie M. 1970. *Comparative Bantu*, Vol.3, London, Greeg International Publisher.
- Hamers J.F. & M. Blanc. 1983. *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, P. Mardaga.
- Joshi A.K. 1987. « Some Problems in Processing Sentences with Intrasentential Codeswitching », in *National Language Passing ...* Cambridge University Press, 190-205.
- Kahane Sylvain & Igor Mel'čuk. 2006. « Les sémantèmes de causation en français », in *La cause : approche pluridisciplinaire, Lieux*, n° 54, 489-507.
- Kahane Sylvain & François Lareau. 2005. « Grammaire d'Unification Sens-Texte. Modularité et polarisation », in *TALN 2005*, 6 – 10 juin 2005.
- Lüdi G. 1995. « Parler bilingue et traitement cognitif » in *Intellectica*, n° 20, 139-156.
- Mel'čuk Igor. 1997. *Vers une linguistique Sens –Texte. Leçon inaugurale*, Paris, Collège de France.
- Mondada L. 2007. « Code-switching comme ressource pour l'organisation de la parole en interaction », in *Journal of Language Contact, Théma 1*, 168-197.
- Myers-Scotton C. 1993a. *Social Motivation for Codeswitching. Evidence from Africa*, Oxford, Oxford University press.
- Myers-Scotton C. 1993b. *Duelling Languages Grammatical Structures in Codeswitching*, Oxford, Clarendon Press, Oxford.
- Polguère A. 1998. « La théorie Sens-Texte » in *Dialangue*, vol.8-9, 9-30.